

Nouvelles locales du jeudi 12 août 2010

@rib News, 12/08/2010
Justice- Le directeur de l'hebdomadaire burundais Arc en Ciel Thierry Ndayishimiye a été libéré provisoirement de la prison de Mpimba vers 14 heures de ce jeudi. Détenu pendant 3 jours, son arrestation était liée à la publication dans son journal d'un article qui parlait de la volatilisisation de plus de 280.000.000F des caisses de la Regideso, une compagnie de l'eau et de l'électricité du Burundi. Le directeur de la Regideso avait porté plainte accusant l'Arc en Ciel de diffamation. (Isanganiro)

- Le syndicat des magistrats du Burundi demande aux magistrats de toute sorte de ne pas céder aux sollicitations politiciennes des ces derniers jours. Vital Nshimirimana, président du SYMABU fait savoir que l'emprisonnement n'est qu'une dernière étape, surtout quand le concerné présente un danger public. Il fait un clin d'œil aux magistrats qui se montrent plus compotents que les autres en cherchant à plaire aux politiciens. Vital Nshimirimana intervenait dans le cadre de la détention de deux journalistes des médias locaux du Burundi. (Isanganiro)- Maître Gabriel Gahungu, avocat de Thierry Ndayishimiye confirme ce relâchement provisoire de son client mais demande à la Justice burundaise de faire de même pour la libération d'un autre journaliste incarcéré depuis le 17 juillet, le directeur de Net Press, Jean Claude Kavumbagu. Il souligne que les délités de presse ne se corrigent jamais en prison, car les journalistes ne le font jamais avec l'intention de nuire, souligne l'avocat des deux journalistes. (Isanganiro/Rpa)
Développement- Le projet de pavement du centre urbain de Ngozi au nord du Burundi avance normalement, c'est l'avis des autorités de la commune de Ngozi, qui soulignent que des fonds alloués à ces travaux ont été bloqués par la Banque Africaine de Développement (BAD) et que ces fonds seraient sur un compte de la Banque centrale du Burundi. (Abp)- Les autorités de Ngozi assurent que la formation des paveurs a commencé à Kayanza et dans quelques jours, les poseurs de pierres lors de ces travaux seront aussi formés, eux aussi à Kayanza. Des réunions de sensibilisation ont été tenues dans presque tous les quartiers de la commune de Ngozi dans le but de les inviter à une coopération plus large lors de la pose des pierres dans les rues de Ngozi. (Abp/Rtnb)
Bonne gouvernance- Cinq percepteurs de taxe de la commune de Kayanza au Nord du Burundi ont été arrêtés par la police sur demande du parquet de la Cour anticorruption de cette partie du pays. Ces percepteurs sont accusés d'avoir prélevé une somme d'argent sur les taxes de l'Etat qu'ils devaient verser chaque jour sur le compte de l'Etat. Au total, soulignent les sources de ce parquet, 1.000.000F a été prélevé pour ce mois et les coupables eux-mêmes ne nient pas les faits. Ils sont actuellement dans la prison de Kayanza où ils attendent le verdict. (Rpa)- Certaines communes de la province de Ngozi ont des caisses vides ce qui rend la tâche difficile aux nouveaux administrateurs de ces communes. La commune de Mwumba elle seule a une dette de plus de 50.000.000F, constituée essentiellement d'arriérés des salaires des fonctionnaires communaux et autres. Une autre commune menacée par les dettes est Kiremba qui a un trou de 26.000.000F, constituée aussi d'arriérés de salaires de fonctionnaires de cette commune. Le comptable de cette commune accuse les membres du parti FNL de cette commune de Kiremba d'avoir interdit aux paysans de payer les taxes surtout pour cette période électorale. Cependant, les spécialistes des économies communales expliquent ces dettes par un manque de compétence de certaines autorités communales. (Isanganiro)- Le ministre des Droits de l'Homme et du Genre aurait perdu près de 60.000.000F suite à un détournement fait par le directeur de cabinet au sein de ce ministère, Guy Michel Mfatiye. Selon l'Olucome, cette somme détournée vers la fin de 2009 était destinée à prendre en charge les victimes des viols et autres harcèlements sexuels. L'Olucome trouve d'ailleurs que même l'inspection générale de l'Etat connaît cette situation, suite aux enquêtes effectuées dans ce ministère. (Renaissance/Rpa/Isanganiro)
Société- Certaines familles des Batwa de la commune de Muramvya ont passé la nuit de ce mardi à mercredi sur un terrain de basketball se trouvant à une petite distance du commissariat de la police. Des sources de ces Batwa signalent que c'était dans le but de manifester leur mécontentement à propos des célébrations marquant la journée internationale des peuples autochtones, qui ont eu lieu au stade de Muramvya, la semaine dernière. La cause de ce geste inhabituel, est due aux mécontentements de ces Batwa qui accusent certains administratifs à la base de n'avoir pas donné des pagnes à ces Batwa comme convaincu. Ils accusent aussi les organisateurs des célébrations de n'avoir pas songé à les déplacer vers leurs communes d'origine, ce que les célébrations ont été clôturées aux environs de 17 heures. (Abp) - Le conseiller de la province de Muramvya, qui s'est confié à l'Agence Burundaise de Presse (Abp), souligne qu'il n'est pas au courant de ces promesses envers les Batwa de Muramvya. Il leur exhorte plutôt de se confier aux responsables de l'association Uniproba en charge de la promotion des Batwa. Ces célébrations avaient vu la participation de 1.000 Batwa en provenance des communes de Muramvya. Ces Batwa de la commune de Muramvya sont représentés dans les conseils communaux. Cependant, leur taux de scolarisation n'est pas assez élevé. En outre, l'esprit associatif de ces mêmes Batwa de Muramvya semble moins présent car il n'y a pas assez d'associations de ces Batwa actuellement. (Abp)
Sécurité- Le président de l'Olucome se dit terrifié par des inconnus qui l'appellent au téléphone en lui intimant l'ordre de répondre devant Gabriel Rufyiri trouve que c'est une façon de faire taire la société civile burundaise en cherchant à faire peur aux leaders de cette société civile qui ne cesse de gagner du terrain au Burundi. Le président de l'Olucome dit avoir fait des enquêtes et découvert qu'il s'agit de la police qui lui demandait de se présenter au commissariat. Cependant, il dit ne pas comprendre comment la police convoque un individu par téléphone au lieu de passer par des voies légalement connues. (Rpa)- Un homme du nom de Benoit a été tué par son épouse par poignard à Gitega. Caritas Ntimpirangeza, auteur de ce forfait, a été elle aussi blessée et se trouve à l'hôpital où elle suit des traitements liés aux blessures qu'elle a eues quand elle lutait avec son mari, qui a fini par mourir. Les informations des voisins de ce couple qui finit dans la galère disent qu'ils avaient l'habitude de se battre. (Isanganiro)